

Création de Société par Actions Simplifiée**ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL**

La banque ci-après :

BANQUE CIC NORD OUEST CIC NOYON, 4 RUE DES MERCIERS 60400 NOYON déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 500 €.

Monsieur GUILLEMETZ Charles, représentant de la société CPG S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 15 RUE VICTOR HUGO 60400 NOYON, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
GUILLEMETZ Charles	50	500 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 07 août 2026

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

La banque
(Cachet et signature)

Lu et Approuvé



CIC Nord Ouest
Emilie CARPENTIER
Chargée d'Affaires Professionnels

